



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRANS/WP.5/2004/1
14 mai 2004

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail chargé d'examiner les tendances
et l'économie des transports
(Dix-septième session, 20 et 21 septembre 2004
Point 3 a) de l'ordre du jour)

**MISE EN ŒUVRE DES COULOIRS ET DES ZONES
DE TRANSPORT PANEUROPÉENS**

**Proposition de mise à jour du rapport sur les goulets
d'étranglement des infrastructures et les liaisons
manquantes dans le réseau européen des transports**

Note du secrétariat

À sa seizième session (24-26 septembre 2003), à propos de la question des couloirs et des zones de transport paneuropéens et du développement connexe des infrastructures en Europe, le Groupe de travail a examiné, entre autres, la façon dont il pourrait contribuer plus efficacement et de manière plus appropriée aux travaux en cours pour développer les infrastructures de transport en Europe.

À cette occasion, les participants ont considéré que le document intitulé «**Goulets d'étranglement des infrastructures et liaisons manquantes dans le réseau européen des transports**» (TRANS/WP.5/R.44) constituait une importante contribution du Groupe de travail à la conception et la promotion de l'infrastructure européenne des transports, en vue de constituer le réseau paneuropéen de couloirs et de zones de transport. Ils ont en outre estimé que le document en question avait un rôle capital à jouer dans l'instauration d'un système d'infrastructures de transport européen plus cohérent.

Constatant que de nombreux changements s'étaient produits dans les infrastructures de transport européennes depuis la première version du rapport en 1993, le Groupe de travail a appelé l'attention sur les initiatives suivantes: Conférences paneuropéennes des transports de 1994 et 1997, élargissement de l'Accord européen sur les grandes routes de trafic international (AGR) et de l'Accord européen sur les grandes lignes internationales de chemin de fer (AGC) aux pays membres de la région du Caucase et de l'Asie centrale et à l'ensemble de la région de la CEE, respectivement en 2001 et 2002, élargissement de l'Union européenne en mai 2004, Conférences internationales Europe-Asie sur les transports tenues à Saint-Petersbourg en 1998, 2000 et 2003, et enfin renforcement des liaisons de transport entre l'Europe et l'Asie par la CEE-ONU et la CESAP et présentation de leur Vision stratégique commune pour les liaisons de transport Europe-Asie en 2001.

Compte tenu de ce qui précède et d'autres événements qui engagent l'avenir des réseaux de transport européens et, notamment, des efforts faits pour établir des liaisons avec l'Asie, le Groupe de travail a estimé qu'une mise à jour du document TRANS/WP.5/R.44 permettrait de disposer d'une précieuse source de renseignements pour des activités futures dans ce domaine. Les contributions des pays membres, notamment des pays du Caucase et d'Asie centrale, seront capitales pour compléter les renseignements concernant les goulets d'étranglement et les liaisons manquantes en ce qui concerne les liaisons de transport entre l'Europe et l'Asie.

Le projet de questionnaire proposé à la page 3 vise à recueillir des renseignements à la fois harmonisés et cohérents sur les goulets d'étranglement et les liaisons manquantes dont souffrent actuellement les infrastructures. L'étude de ces goulets d'étranglement et de ces liaisons manquantes porte sur les réseaux internationaux existants, c'est-à-dire ceux relevant de l'Accord européen sur les grandes lignes internationales de chemin de fer (AGC), l'Accord européen sur les grandes voies navigables d'importance internationale (AGN¹), de l'Accord européen sur les grandes routes de trafic international (AGR) et de l'Accord européen sur les grandes lignes de transport international combiné et les installations connexes (AGTC).

Le questionnaire est divisé en quatre parties. La première partie vise à compiler des renseignements sur les problèmes que pose la capacité des infrastructures de transport existantes, notamment pour recenser les goulets d'étranglement présents sur les réseaux de transport routier, de transport ferroviaire, de transport combiné et de transport par voie de navigation intérieure, leurs causes, et les conséquences des encombrements qu'ils créent.

La deuxième partie vise à recueillir des renseignements sur les mesures réglementaires destinées à atténuer les inconvénients causés par les goulets d'étranglement et les autres manques de capacité.

¹ Il convient de mentionner que la résolution n° 49 du Groupe de travail des transports par voie navigable (SC.3) prévoit la mise à jour régulière de l'Inventaire des principaux goulets d'étranglement et liaisons manquantes sur le réseau des voies navigables E. C'est pourquoi, la compilation des données relatives au réseau de voies navigables en vue de la mise à jour du document TRANS/WP.5/R.44 devrait être faite en coordination avec le SC.3, afin d'éviter tout double emploi et de faciliter la réponse des gouvernements des pays membres.

La troisième partie vise à recueillir des renseignements sur les aménagements des infrastructures destinés à atténuer les inconvénients causés par les goulets d'étranglement. Les liaisons manquantes devraient être mises en regard des crédits affectés à la construction de nouvelles infrastructures ou à l'entretien ou encore la réfection d'infrastructures existantes.

Enfin, la quatrième partie vise à recueillir des renseignements sur les besoins de financement, les sources de financement disponibles et les programmes de financement en cours aussi bien nationaux qu'internationaux pour l'entretien ou la modernisation d'infrastructures existantes ou encore pour la construction d'infrastructures nouvelles.

Pour autant que les réponses soient complètes, les renseignements ainsi obtenus des pays membres devraient permettre au Groupe de travail d'établir un document très utile et de contribuer encore davantage au développement des infrastructures de transport paneuropéennes et entre l'Europe et l'Asie.

Afin d'indiquer le genre de renseignements demandés, la réponse de la Pologne au questionnaire de 1993 est jointe en annexe à titre de modèle.

QUESTIONNAIRE SUR LES GOULETS D'ÉTRANGLEMENT ET LES LIAISONS MANQUANTES DANS LES PAYS MEMBRES DE LA CEE

1. Problèmes posés actuellement par la capacité des infrastructures de transport intérieur (routes, voies ferrées et voies navigables)

Veillez préciser:

- i) Où se produisent les goulets d'étranglement sur les principaux axes de transport des réseaux AGR, AGC, AGN et AGTC. (Veillez donner si possible des indications supplémentaires sur le seuil de saturation, par exemple le nombre moyen de véhicules routiers, de trains ou de bateaux par jour, ou sur la longueur des tronçons saturés, pour l'année 2003. Sinon, veuillez donner les renseignements les plus récents dont vous disposez.);
- ii) La fréquence des goulets d'étranglement (quotidiens, hebdomadaires, mensuels, saisonniers, etc.);
- iii) Les causes des goulets d'étranglement (passage de frontière, départ/retour de vacances, déplacements d'affaires, trafic marchandises, coïncidence de plusieurs types de trafic tels que le trafic passagers et le trafic marchandises, etc.);
- iv) Les conséquences de ces encombrements (temps perdu, perte de capacité des infrastructures, coûts estimatifs, etc.).

2. Mesures réglementaires destinées à atténuer les inconvénients dus aux goulets d'étranglement

Veillez indiquer les mesures qui ont déjà été prises ou envisagées pour remédier aux goulets d'étranglement actuels: meilleur choix des itinéraires et spécialisation de certaines infrastructures, régulation du trafic, modulation des tarifs, incitations fiscales, développement du transport combiné et du cabotage, etc.

3. Aménagement des infrastructures pour atténuer les inconvénients dus aux goulets d'étranglement

Veillez indiquer:

- i) Les travaux d'entretien ou de modernisation nécessaires et les investissements correspondants, par ordre de priorité;
- ii) Les tronçons manquants sur les grands axes de transport et les investissements qu'ils nécessitent, en définissant des priorités (veillez indiquer les tronçons manquants sur les cartes jointes et, le cas échéant, donner un complément d'information et/ou d'autres cartes).

4. Financement de l'entretien, de la modernisation et de la construction d'infrastructures

Veillez préciser les instruments dont vous disposez à l'échelle nationale pour financer les infrastructures et les ressources financières associées à ces instruments.

Quelles sont les contributions respectives du secteur public, du secteur privé et des institutions financières internationales au financement des infrastructures?

Disposez-vous ou envisagez-vous d'autres méthodes de financement des infrastructures (routes à péage, participation industrielle, etc.)?

État	Mode de transport	Itinéraire	Section	Densité du trafic	Capacité	Nature de l'intervention			Fin des travaux	
						Objet	Genre	Financement		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
POLOGNE	CHEMIN DE FER	Les transports ferroviaires se sont caractérisés par la forte diminution du trafic voyageurs et du trafic marchandises en 1988-1991. Les PKP disposent donc d'une réserve considérable de capacité.								
		E 20	Kunowice-Malaszewicze	23-55	32-64	— Mise en conformité des lignes ferroviaires avec l'AGC et l'AGTC		51 840 Zl		
						— Modernisation de l'équipement de contrôle du trafic ferroviaire		23 301,8 Zl		
		E 30	Zgorzelec-Przemysl	29-76	30-50	— Modernisation des gares et des ouvrages d'art et électrification des lignes		81 520		
		E 59	Swinoujscie-Chalupki	34-63	38-73	— Modernisation des points de franchissement des frontières		4 539 Zl		
		E 65	Gdynia-	61-102	53-89	— L'infrastructure du transport combiné nécessite la construction de terminaux		3 000 Zl		
		C-E 65	Zebryzdonice	58-80	60-82	— Informatisation des systèmes de gestion		2 613 Zl		
	L'installation d'une ligne à grande vitesse le long de la E 20 et l'extension de la ligne CMK (Varsovie-Gdansk) ne seront pas réalisées avant 2005.									
	ROUTE	E 30	Swiecko-Terespol	7 901	-	— Autoroute Swiecko-Varsovie		455 km	11 000 milliards de Zl	
		E 40	Zgorzelec-Medyka	5 147	-	— Autoroute Zgorzelec-Tarnow		578 km	10 700 milliards de Zl	
		E 75	Gdynia-Bielsko Biala	3 450	-	— Autoroute Gdansk-frontière tchécoslovaque		597 km	15 800 milliards de Zl	

État	Mode de transport	Itinéraire	Section	Densité du trafic	Capacité	Nature de l'intervention			Fin des travaux	
						Objet	Genre	Financement		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
POLOGNE	ROUTE	E 65	Swinoujscie-Jel. Gora	4 908	-	Modernisation des routes d'accès aux postes frontière Mise en conformité des routes internationales avec l'AGR	225 km 3 616 km	1 600 milliards de Zl 19 500 milliards de Zl	-	
		E 28	Szczecin-Gdynia	4 573	-				-	
		E 36	Olszyna-Legnica	4 299	-				-	
		E 67	Kudowa Zdrój-Varsovie	6 171	-				-	
		E 77	Elblag-Cracovie	6 506	-				-	
		E 261	Swiecie-Wroclaw	5 030	-				-	
		E 462	-	6 175	-				-	
	VOIES NAVIGABLES			Oder et Canal de Gliwice	-	-	Approfondissement	-		2010
				Vistule	-	-	Canalisation des sections supérieure et centrale	-	-	2010
				Vistule	-	-	Entretien de la section inférieure	-	-	2010
				Liaison Vistule-Oder	-	-	Entretien	-	-	2010
			Section centrale de l'Oder	-	-	Construction de l'écluse de Malczyce	-	-	2010	
